



FTQ

FORUM SUR LE DÉVELOPPEMENT MINIER

Comment assurer une industrie minière viable, acceptable et durable

Premièrement, permettez-moi, au nom des membres que nous représentons, de remercier la CRÉ et les employés de la Conférence régionale des élus, pour avoir effectué tout le travail que constitue l'organisation de ce forum. Au cours de ce forum, nous avons eu la chance d'entendre des spécialistes de tous les horizons, d'entendre des citoyens ou tout simplement des gens qui ont à cœur la région. Le point de vue que je souhaite partager avec vous aujourd'hui n'est pas celui d'un spécialiste du domaine minier, mais celui d'un observateur syndical qui parle au nom de travailleurs et travailleuses qui tantôt sont du secteur minier, tantôt du secteur forestier ou encore de d'autres secteurs et qui souhaitent travailler et vivre dans une région où il fait bon vivre.

Au Québec, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec représente plus de 500,000 personnes dans tous les secteurs de l'activité économique québécoise. Ainsi, la FTQ est présente dans les secteurs de la construction, de l'exploitation et de la transformation des ressources naturelles telles que les mines ou encore la forêt, dans l'industrie manufacturière comme la métallurgie et les pâtes et papiers, ainsi que dans nombre d'entreprises des services publics et privés.

Dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord du Québec, la FTQ représente plus de 12,000 travailleurs et travailleuses.

Le Fonds de solidarité de la FTQ, créé en 1983, est présent dans le secteur minier, assumant son rôle d'investisseur dans les petites et moyennes entreprises dans le but de maintenir et de créer de l'emploi.

Nous avons, lors des audiences du BAPE, produit un mémoire en appui au projet Osisko de Malartic; toutefois, la FTQ s'est fait porteuse des préoccupations de nos membres, de même que de celles de la population de Malartic qui malgré le boom économique que représente ce genre de projet, a soulevé quand même de nombreuses inquiétudes. C'est ce que nous avons voulu faire ressortir dans notre mémoire et qui a d'ailleurs fait partie de certaines recommandations du bureau des audiences publiques

1. Des exigences démocratiques

Les citoyens et citoyennes de notre région doivent être les premiers bénéficiaires de l'exploitation de nos ressources. Les populations touchées doivent ainsi devenir la préoccupation des élus qui les représentent : tant les municipalités que le gouvernement du Québec. À ce titre, leurs points de vue doivent être pris en considération. Il y a là une exigence démocratique incontournable pour l'acceptabilité sociale, économique et environnementale de tout projet de développement minier.

Les citoyens et les citoyennes de la région, ce que sont les membres que nous représentons, souhaitent aussi plus de transparence de la part des décideurs et des élus de la région car ils ont souvent l'impression d'être les premiers touchés mais les derniers informés, ce qui trop souvent mine la confiance envers nos élus et les décideurs régionaux.

Les citoyens et citoyennes croient aussi que le gouvernement doit encadrer fermement l'activité minière. Les expériences passées de sites contaminés pour

lesquels les responsables ont disparu là aussi mine la confiance de la population. Les attentes sont donc grandes quant à une révision en profondeur de la loi sur les mines.

Face à l'émergence de projets, il apparaît également fondamental que les municipalités visées soient mieux équipées pour y faire face et mieux préparées pour protéger leurs citoyens et leurs citoyennes. Là aussi, le gouvernement du Québec a une responsabilité à assumer en accordant par exemple un soutien logistique et même financier pour faire les analyses pertinentes. Cela permettrait aux municipalités d'être plus indépendantes, dans leur processus décisionnel, des entreprises qui font la promotion de leur projet.

Le présent Forum ne dispense pas les élus municipaux et régionaux du respect en continu d'exigences démocratiques. La poursuite du dialogue amorcé dans ce forum devrait se poursuivre, particulièrement pour ce qui est d'une évaluation de l'exploitation de mines à ciel ouvert.

En effet, notre région est connue surtout pour une exploitation de mines souterraines. La FTQ est cependant consciente que le choix d'une mine à ciel ouvert à Malartic a été le déclencheur d'une inquiétude régionale plus globale parce que l'on croit, à tort ou à raison, que ce mode d'exploitation se généralisera dans la région et que l'on en connaît peu ou pas les effets.

Nous avons également demandé, dans notre mémoire au BAPE , que la CRÉ prenne le leadership d'organiser un débat qui permettrait d'éclairer la population sur ce type d'exploitation, et bien qu'il en ait été question lors de ce forum, nous souhaiterions que la CRÉ continue de jouer son rôle en ce domaine, ce qui pourrait amener la tenue d'un autre évènement qui permettrait de consacrer plus de temps de réflexion sur ce type d'exploitation qui soulève beaucoup d'interrogations dans la population. De même, cela nous permettrait de discuter plus à fond de ce qui arrivera des trous suite aux fermetures de ces mines.

Plusieurs possibilités intéressantes existent et la FTQ croit que c'est à la population, qui a d'ailleurs beaucoup d'idées, d'élaborer des propositions concrètes qui doivent être négociées et prévues dans les plans des promoteurs avant ou au tout début de l'exploitation. Ce qui nous amène aux changements que nous voudrions voir s'imposer dans les pratiques de l'industrie.

2. Les changements dans les pratiques de l'industrie

D'entrée de jeu, posons le principe de base de l'exploitation de notre sous-sol. L'exploitation de nos ressources naturelles doit se faire de façon à maximiser les retombées économiques et sociales ainsi qu'à minimiser les dommages faits à l'environnement et aux populations qui sont touchées par ces projets.

L'entreprise privée ne respecte ce principe que si elle y est contrainte. Ces contraintes doivent être imposées par l'État, notre représentant dans la propriété collective de nos ressources naturelles. Le moins que l'on puisse dire c'est que le gouvernement n'a pas vraiment bien assumé ce rôle depuis déjà de nombreuses années comme le souligne le rapport du vérificateur général sur le secteur minier.

Les changements qui devraient être intégrés dans les pratiques de l'industrie afin de mieux considérer les préoccupations sociales et environnementales visent deux domaines principaux : des règles d'exploitation respectueuses de l'environnement; des investissements financiers adéquats de deux ordres, les redevances à acquitter pour bénéficier du privilège d'exploiter nos ressources et les sommes d'argent à mettre de côté pour la restauration des sites après l'exploitation.

Nous croyons que la loi sur les mines, qui est en élaboration, devrait permettre de mieux baliser ce secteur tout en s'assurant que les Québécois et les Québécoises retireront leur juste part de l'exploitation de cette ressource, et que les entreprises qui l'exploitent assumeront leur entière responsabilité. Nos membres trouvent anormal que le gouvernement du Québec doive assumer des coûts reliés à des sites abandonnés par des entreprises. Un meilleur contrôle doit donc être exercé par le MNRF qui se doit de bénéficier de toutes les ressources nécessaires afin de remplir pleinement sa mission.

3. Un développement économique à plusieurs niveaux Pour créer de la valeur tout au long de la filière industrielle minière

1^{er} niveau de création de valeur

Un engagement des industriels des gouvernements et des financiers à supporter financièrement le développement de projet minier innovateur (Agnico , Osisko) en modifiant certaines règles du jeu et en étant ouvert à de nouveaux modèles d'affaires. Un engagement des industriels à investir afin de maintenir et améliorer la compétitivité des mines (moins de cash aux actionnaires mais plus de valeur)

2^e niveau de création de valeur

Un engagement encore une fois des industriels des gouvernements et aussi des Universités et CEGEP à supporter le développement du savoir et des connaissances et ainsi développer véritablement **l'industrie du savoir dans le secteur minier** afin encore une fois d'améliorer la compétitivité de l'industrie, afin de nous permettre de mieux gérer entre autre les nombreux défis face à l'environnement et finalement d'exporter ce savoir sur la planète au profit de l'économie de la région.

3^{ème} niveau de création de valeur

Un engagement des industriels, des gouvernements et des financiers afin de **supporter le développement de la filière des services miniers**. Il faut véritablement faire grandir les entreprises de service en région que ce soit des manufacturiers comme Versadril ou Techno Sub, des firmes comme Abitibi géophysique afin d'une part de mieux répondre aux besoins des Cies d'exploration et des producteurs miniers mais aussi exporter ces produits et service au Canada et ailleurs dans le monde.

Pour la FTQ une stratégie basée sur la création de valeur va permettre d'une part de créer des emplois bien rémunérés mais aussi créer de la richesse au profit de la société.

En conclusion

Nous croyons que la meilleure façon d'assurer le développement d'une industrie minière viable, acceptable et durable, c'est de continuer le dialogue amorcé via ce forum, en respectant les avis des uns et des autres et en s'assurant que chacun prendra ses responsabilités dans un objectif de trouver la meilleure façon d'exploiter les richesses naturelles, dans le respect des citoyens et citoyennes de notre région. Mais il faut aussi être prêts à revendiquer une loi des mines moderne, avec plus de dents et de ressources. Le gouvernement doit assumer son rôle de protecteur de notre richesse collective.

Préparé et présenté par Gilles Chapadeau, conseiller régional FTQ - Abitibi-Témiscamingue et Nord du Québec